



Emmanuelle Josse

Morgane Le Pogamp

Dynamique territoriale

Après un portage d'activité de deux ans à la CIAP sur une chèvrerie en location à Belle-Île, Emmanuelle et Morgane ont finalement repris la ferme du Cougou sur la commune de Guenrouët. L'hébergement à la CIAP a été l'occasion d'expérimenter le travail en association tout en testant leur capacité à gérer une ferme caprine. Installées en GAEC depuis 2017, elles élèvent 70 chèvres et transforment leur lait en fromages directement sur la ferme. Repartant de zéro dans leur installation, elles sont cependant aujourd'hui pleinement intégrées à la dynamique locale et participent à la création de nouvelles relations de coopération sur le territoire.

“ *Sans la CIAP on ne se serait, je pense, jamais associées. T'engager dans un projet comme ça avec quelqu'un que tu ne connais pas, tu te lances pas.*

Grâce à l'implication de notre cédant on a gagné un an, sinon on aurait dû reporter les travaux et la mise en lactation des chevrettes.

”

Toutes deux hors cadre familial, Emmanuelle et Morgane ont un parcours similaire. Après des études, dans la protection de l'environnement pour l'une et de génie biologique pour l'autre, elles se réorientent. Désireuses d'exercer un métier plus manuel et en extérieur, elles se forment au métier d'agricultrice puis enchaînent des périodes de salariat agricole dans différentes fermes. Elles sont successivement employées dans la même chèvrerie à Belle-île. Leur rencontre se fait ainsi par la biais de la chevrrière. Souhaitant arrêter son activité, elle leur propose de reprendre ensemble la ferme.

Le contexte de reprise est cependant atypique. La famille souhaite rester habiter sur la ferme et l'un des enfants voudrait reprendre la ferme à plus ou moins long terme mais son projet n'est pas encore prêt. Compte tenu de ces incertitudes, Emmanuelle et Morgane n'envisagent pas de s'installer sur cette exploitation mais y voient une opportunité de pré-installation pour tester leurs compétences sur un outil de production déjà connu.



HAPPYTERR

ALLIANCES PAYSANNES
INNOVANTES
ET TERRITORIALES
POUR RÉUSSIR
LE RENOUVELLEMENT
DU MILIEU AGRICOLE



Elles sollicitent la CIAP pour porter l'activité pendant deux ans sur la ferme en location. Cet hébergement leur fournit un statut juridique protecteur et adapté à leur situation. La CIAP agit en qualité d'exploitant agricole à leur place, ce qui leur permet de retarder la demande des aides DJA afin de les conserver pour leur future installation pérenne. Comme elles se connaissent depuis peu, la période de portage est aussi l'occasion d'éprouver le travail en association dans un cadre sécurisé. Le risque est partagé avec la CIAP qui préfinance une avance de trésorerie de 10 000€ tandis qu'elles achètent le troupeau.

Après ces deux années d'expérimentation, elles cherchent des terres pour s'installer ensemble sur Belle-Île. Mais devant la difficulté de trouver des terres, Emmanuelle et Morgane revendent leur troupeau et décident de retourner sur le continent. Elles visitent une trentaine de fermes avant de rencontrer Noël par le biais de Vanessa, une amie de Morgane éleveuse de poules pondeuses à Guenrouët. Assurées par leur passage à la CIAP, Emmanuelle et Morgane s'associent en GAEC et reprennent les 45 ha et les bâtiments de la ferme de Noël. Depuis avril 2017, elles y développent leur activité et élèvent aujourd'hui 70 chèvres et transforment leur lait en fromage. Avant de s'installer officiellement, elles cohabitent avec Noël qui les soutient dans leurs démarches d'installation. Il entame la conversion des terres en bio, porte le permis de construire de la nouvelle chèvrerie et de l'atelier de transformation et libère de l'espace pour élever les chevrettes.

N'ayant pas été accompagnées par la CIAP sur ce territoire, Emmanuelle et Morgane doivent reconstruire leur réseau professionnel et personnel. En plus de la forte implication de leur cédant, elles bénéficient de la dynamique en cours sur la commune de Guenrouët qui accueille de nombreux jeunes installés, dont certains sont passés par la CIAP. Charlotte élève des ânes, Vanessa des poules, Sylvie des lapins, Virgile des abeilles et Emilie des carottes. A la fois amies et collègues, ils se côtoient souvent sur des temps conviviaux en dehors de la profession. Ils peuvent également compter les uns sur les autres pour se soutenir ou échanger de nombreux coups de mains plus ou moins formels. Avec leur voisine Vanessa, elles se rendent des services mutuels. Tantôt pour de la garde d'enfants, tantôt pour mutualiser des livraisons et des points de vente. Le marché de producteurs lors des portes ouvertes à la ferme d'Emmanuelle et Morgane leur a permis de se faire connaître auprès du grand public et de se rencontrer entre eux. Ce territoire accueillant a le soutien du maire de la commune et de son adjoint. Connaissant bien le monde agricole, ils montrent la volonté de soutenir ce tissu local et de favoriser l'installation.

Aujourd'hui bien lancées dans leur production, Emmanuelle et Morgane envisagent de salarier à temps partiel pour déléguer une partie de la vente des fromages. Ayant plus de terres que leurs besoins, elle pensent à long terme en libérer une partie pour permettre une installation ou bien s'associer afin de diversifier la ferme.

31 Bd Albert Einstein - CS 92315
44323 NANTES CEDEX 3
Tel : 02 40 20 83 93 - Fax : 02 40 20 22 55
contact@ciap-pdl.fr - www.ciap-pdl.fr

LES RÉSEAUX NATIONAUX QUI APPUIENT ET QUE NOURRISSENT LE DÉVELOPPEMENT DE CES INITIATIVES



Coopérative d'Installation
en Agriculture Paysanne



Cette action est cofinancée par le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

